

Les subsides

Le gouvernement fédéral a approuvé toutes les propositions présentées au cours des réunions en essayant d'amener toutes les parties à un consensus. Nous avons étudié la proposition de l'Assemblée des Premières Nations et laissé les provinces y répondre. C'est la première proposition fédérale sur laquelle nous avons essayé d'obtenir un consensus. Nous tentons maintenant de parvenir à un accord sur la proposition de la Nouvelle-Écosse.

Il faut reconnaître que le gouvernement déploie énormément d'efforts en ce sens depuis 1985. Le premier ministre s'est engagé à créer un consensus pour constitutionnaliser le droit à l'autonomie gouvernementale des autochtones et en faire une réalité. Les ministres auxquels le premier ministre a confié cette tâche ont beaucoup travaillé pour atteindre cet objectif.

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de participer cet après-midi à ce très important débat sur toute la question de l'autonomie politique des autochtones. Je tiens à féliciter mon collègue et ami, le député de Kenora—Rainy River (M. Parry), auquel nous devons cette motion.

Au cours du débat, le critique libéral, mon ami le député de Cochrane—Superior (M. Penner), a déclaré qu'aucun parti ne peut se vanter d'avoir obtenu des résultats extraordinaires en matière de droits ancestraux. C'est vrai, mais je tiens à déclarer publiquement que dans les trois provinces où un gouvernement NPD a été au pouvoir, nous pouvons être fiers de leurs réalisations.

Par exemple, quand Dave Barrett était premier ministre de la Colombie-Britannique, entre 1972 et 1975, il a chargé une commission d'examiner toute la question des terres limitrophes. Depuis lors, Dave Barrett et le Nouveau parti démocratique de la Colombie-Britannique ont reconnu les droits fonciers des peuples autochtones. C'est la première fois qu'un parti politique reconnaît ce droit en Colombie-Britannique. Nous reconnaissons ce droit qui fait partie de notre politique et lorsque nous formerons le gouvernement, il représentera la pierre angulaire de notre politique concernant les Indiens de la Colombie-Britannique.

• (1710)

Quand Allan Blakeney était premier ministre de la Saskatchewan, il a entamé un processus grâce auquel les Indiens de la Saskatchewan visés par les traités avaient droit à de nouvelles terres au fur et à mesure où leur population augmentait. Les Indiens de l'Alberta souhaitent vivement que le même système soit en vigueur dans leur province conservatrice. Au Manitoba, sous le gouvernement du premier ministre Pawley, des milliers d'autochtones reçoivent une formation dans le cadre du Programme de formation de Limestone. C'est au Manitoba que se trouve le premier et unique ministre canadien qui soit un Indien de droit, Elijah Harper. Il a fait sa marque dans l'histoire en dirigeant tout le processus des entretiens constitutionnels sur les droits ancestraux. Nous n'avons aucune raison

d'avoir honte dans cette province. D'autre part, on peut examiner le cas de l'Ontario qui, sous un gouvernement conservateur, avait de bonnes réalisations à son actif en matière de défense du mouvement des autochtones vers l'autonomie politique et la constitutionnalisation de leurs droits. Malheureusement, sous le gouvernement libéral du premier ministre David Peterson, les choses régressent, semble-t-il. Le gouvernement refuse de reconnaître les droits naturels des Indiens à l'autonomie politique ou les droits ancestraux.

Lorsque nous regardons la question de l'autonomie des autochtones, nous voyons quelque chose qu'il faut considérer à plusieurs niveaux. Il y a sans nul doute le niveau juridique et le niveau constitutionnel et les juristes peuvent argumenter tant qu'ils veulent sur ce que cela comporte. Il y a aussi des négociations politiques et techniques. Il faut bien se rendre compte qu'il y aura au moins 17 intervenants différents à la conférence des premiers ministres qui aura lieu à la fin du mois. Obtenir un accord de ces 17 groupes aux points de vue variés ne sera pas chose facile. Il y a donc des questions très techniques à considérer.

Il y a des problèmes économiques, car pour donner l'autonomie il ne suffit pas de rédiger une charte et de dire: «Voilà, allez-y!». Il faut une base financière. Cela soulève donc d'importantes questions.

A un niveau plus fondamental, peut-être, il y a l'aspect moral et émotif de ce débat. C'est par là, je pense, qu'il faut commencer. C'est par là que je commencerai cet après-midi. Si nous pouvons accepter l'autonomie des autochtones sur le plan moral et émotif nous pourrions nous entendre sur le reste. Si c'est impossible à accepter, il n'y a pas lieu de continuer. C'est plus facile lorsque l'on connaît des autochtones personnellement, si on a eu la chance de bavarder avec eux devant une tasse de thé, d'aller à la pêche avec eux, de visiter leur ligne de trappe ou simplement d'assister à leurs fêtes ou leurs cérémonies. En raison de la nature de nos activités nous, parlementaires, avons plus d'occasions que la plupart des Canadiens de rencontrer des autochtones. Pour cette simple raison nous devrions jouer un rôle de catalyseurs.

Et si nous n'avons jamais eu cette occasion? Si nous n'en avons pas profité quand elle se présentait? Cela veut-il dire que nous fermons les yeux sur la question et que nous nous en remettons au petit nombre de personnes qui par hasard s'y intéressent? Est-ce que l'autonomie politique autochtone et la propriété autochtone ne concernent que quelques personnes? Je ne pense pas que nous puissions conclure ainsi, parce que fondamentalement nous devons avoir une relation non pas en tant que membres de telle ou telle nation, de tel ou tel groupe ethnique, de telle ou telle classe ou de tel ou tel sexe. La relation que nous devons avoir doit se fonder sur notre commune humanité. La relation que nous devons avoir les uns envers les autres a été définie il y a des siècles de la façon suivante: «Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fasse». Il faut traiter les autres comme nous aimerions que les autres nous traitent. Quand nous regardons notre prochain dans cette optique, nous commençons à comprendre certaines choses.